

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Nouvelle mercuriale : encore des commerçants réfractaires !

CONTENIR la flambée des prix, tel est l'objectif de la nouvelle mercuriale lancée en octobre dernier. Mais un mois après, on enregistre toujours des hausses de prix ici et là. La direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Repression des fraudes (DGCCRF) compte renforcer ses contrôles.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

PLUS d'un mois après le lancement de la nouvelle mercuriale des prix de 48 produits alimentaires importés, il est toujours difficile d'affirmer avec certitude que les prix fixés sont régulièrement appliqués sur le marché.

La direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Repression des fraudes (DGCCRF) et la direction générale du Commerce (DGC) avaient procédé, début octobre dernier, dans différents marchés de la capitale, au lancement officiel de l'opération de contrôle de conformité à la nouvelle mercuriale des prix mise en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Sur le terrain, dans les premières semaines, les agents avaient, certes, constaté que plusieurs opérateurs économiques respectaient les prix arrêtés. Mais ils relevaient aussi beaucoup de résistance à l'application de cette nouvelle mercuriale. Et aujourd'hui encore, surtout dans les petites boutiques des quartiers de Libreville, chacun y va de son propre gré. Tout d'abord,



Certains prix ne respectent pas les directives de la mercuriale.

d'un épicier à l'autre, les affiches de la nouvelle mercuriale sont inexistantes.

Pourtant, certains de leurs collègues dans les marchés affichent bien ces prix à l'entrée de leurs magasins. Plus grave encore, des revendeurs affichent les prix de la nouvelle mercuriale mais au comptoir, ces derniers disent clairement aux clients qu'ils n'appliquent pas ces prix. Ils

imposent donc aux clients leurs propres montants. Autrement dit les clients croient finalement faire face à un leurre.

INCIVISME • Ainsi, le prix de la boîte de sardine, (autre que "Belma") est fixé à 325 francs sur la mercuriale. Mais plusieurs revendeurs continuent de la vendre à 400 francs ou 450 francs, voire 500 francs. Le kilogramme de cotis de porc est à 1 700 francs selon

la recommandation de la mercuriale mais les clients l'achètent plutôt à 1900 francs dans plusieurs endroits. Le carton d'ailes de poule est fixé à 14 175 francs mais certains revendeurs le font à 15 500 francs. La boîte de lait en poudre Bonnet rouge de 400 g qui devrait coûter 2 350 francs est vendue à 2 500 francs ou bien plus. C'est dire que les cas de dépassements sont nombreux.

Dans tous les cas, les brigades de terrain seront présentes dans lesdits quartiers populaires pour faire respecter les prix arrêtés dans la mercuriale.

Il revient donc aux consommateurs de dénoncer davantage les dépassements des prix et autres abus observés sur le marché. En contactant la direction générale de la Concurrence et de la Consommation au numéro gratuit 8 085 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00, et le numéro WhatsApp 06.10.00.193.

Cependant, il faut noter qu'en dépit des dépassements des prix qui sont, pour la plupart, constatés dans certaines zones excentrées ou difficiles d'accès et dont les auteurs font l'objet de sanctions prévues par les textes en vigueur en la matière, au niveau des quartiers populaires, la perception de la mercuriale ne cadre pas avec la philosophie de ce texte. En effet, la mercuriale est venue bloquer les prix pour éviter des augmentations abusives. Contrairement à ce que d'aucuns pensent, la mercuriale ne vient pas faire baisser les prix sauf, dans certains cas.

Contrepoint

Plus de 700 convocations !

GM.N-N.
Libreville/Gabon

SELON la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Repression des fraudes (DGCCRF), le lancement de la nouvelle mercuriale qui est entrée en vigueur le 1er octobre, a été précédée d'une phase de sensibilisation assurée par elle et la direction générale du Commerce.

À l'heure actuelle, ces organes

estiment que le constat établi est relativement satisfaisant. En effet, sur plus de 2000 opérateurs visités dans le Grand Libreville à ce jour, un peu plus de 700 commerçants ont été convoqués suite aux constats dressés essentiellement pour pratique de prix illicites ou dépassements de prix et le défaut d'information du consommateur par le non-affichage des prix, soit 30 % des opérateurs visités. Les dépassements de prix, pour la plupart, sont éta-

blis dans les zones excentrées ou difficiles d'accès.

La DGCCRF assurera, sur la période de validité de la mercuriale, sa mission de protection des consommateurs, en menant un ensemble de contrôles et d'enquêtes touchant tous les acteurs impliqués dans l'importation et la commercialisation des 48 produits de la mercuriale avec un accent particulier auprès des quartiers sous-intégrés. De même, elle continue à intensifier ses contrôles sur la

vente de l'huile Cuisinor afin de soulager le panier des ménages à revenus modestes.

Pour rassurer les consommateurs de ces quartiers, la DGCCRF affirme que les services compétents chargés des missions du terrain interviennent partout où sont implantés les opérateurs économiques. Au-delà des opérations de surveillance du marché qui se font présentement, "une opération spéciale quartiers sous-intégrés" est en cours de préparation.